

mons-nous si nous avons besoin de réforme. » L'évêque de Soissons tient un aussi chrétien, un aussi fier langage. « Que l'Europe, dit-il à ses prêtres et à ses fidèles, parle de votre gloire, je dois vous parler des devoirs qu'elle vous impose. Il n'est pas permis à un confesseur de Jésus-Christ de n'avoir qu'une vertu médiocre. »

VII

Il ne faudrait point voir dans ces paroles un vain hommage rendu à la sainteté qu'on se contente de saluer de loin sans chercher à l'atteindre. En 1794, l'évêque de Tarbes écrit de l'évêque de Lavaur, que plusieurs années de vie commune lui ont permis de bien connaître : « C'est un prélat rempli de vertus, et je ne me séparerai jamais de lui. » L'évêque d'Alet, M. de Chanterac, réfugié à Sabadell, en Catalogne, y mourut le 27 avril 1793, en odeur de sainteté, laissant une mémoire vénérée parmi les populations catalanes qui, plusieurs années après, venaient encore allumer des cierges autour de son tombeau. L'évêque de Fréjus demande par son testament d'être enterré, comme les pauvres, dans l'hôpital le plus rapproché du lieu d'exil où il rendra le dernier soupir ¹.

Nous cherchons vainement les prélats que la légende nous représente menant vie joyeuse dans l'émigration. La facilité avec laquelle plusieurs d'entre eux adoptent l'hospitalité et le régime des couvents n'indique point

¹. *Bulletin de la province ecclésiastique d'Auch*, 1861, p. 494-495. — *Recherches sur la ville d'Alet*, p. 211. — THEINER, II, 108. — Mandement de l'évêque de Soissons, 19 mars 1792, p. 66. — « Je voudrais être enterré dans le cimetière le plus voisin du lieu de mon décès et comme les pauvres de l'hôpital, afin d'être plus particulièrement réuni aux membres de Jésus-Christ, dont il a daigné me rapprocher par sa miséricorde dans les derniers moments de mon existence. » Testament de M. de Bausset de Roquefort, évêque de Fréjus, à Venise, 18 mars 1797. Il resta dans la prière et la retraite jusqu'à sa mort survenue à Fiume, le 10 février 1802. — LAUGIER, *op. cit.*, p. 174-178.

des hommes avides de distractions et de fêtes mondaines. L'évêque de Castres, M. de Royère, après avoir passé quelque temps en Espagne, se réfugie en Portugal. Là il choisit pour résidence l'abbaye d'Alcobaça, où il mènera pendant huit ans l'existence d'un cénobite, édifiant les religieux par son austérité, par ses vertus, leur adressant en beau latin de touchantes instructions sur leurs devoirs. C'était un pénitent et un humble. La confession de ce qu'il appelle ses fautes, le ton de son testament, expriment une foi antique et une piété pénétrante. Combien d'autres prélats acceptent la retraite et la vie conventuelle ! Nous avons vu l'archevêque d'Auch, les évêques de Tarbes et de Lavaur, gravir, en 1791, les hauteurs de Montserrat en Espagne, et s'enfermer dans les murs austères de l'abbaye de ce nom. Là, l'archevêque d'Auch, durant presque tout le temps de l'émigration, les autres évêques pendant trois ans, vivent en cénobites, partageant leur journée entre la prière, l'étude et la correspondance avec leur diocèse. Leur seule distraction est une petite promenade en commun toujours dirigée vers la fontaine de *Las Degotalls*, et interrompue par quelques instants de repos sur un roc qui a gardé jusqu'à nos jours le nom de perron des évêques, *padris dels Bisbes*. A la fin de 1794, l'archevêque d'Auch quitte un instant cette Thébaïde pour venir à Saragosse, consoler, fortifier par sa parole les prêtres nombreux qui y étaient réfugiés. L'évêque de Saragosse, primat d'Aragon, voulait recevoir avec la plus grande solennité M. de La Tour-du-Pin. Celui-ci, portant le deuil de l'Église gallicane, comprenant que le temps des honneurs, de la représentation, était passé, refusa toute pompe et même l'hospitalité du palais archiépiscopal, pour s'enfermer dans la cellule et partager la table d'un pauvre couvent. C'est de là qu'il sortait pour adresser à son clergé des instructions où, dit un témoin, « la voix du pontife s'étouffait dans les sanglots ». Le peuple de la

catholique Espagne, qui avait fait un cortège triomphal aux évêques réfugiés, ne dissimulait pas sa vénération pour l'archevêque d'Auch. « A la vue de ses traits épuisés, de la pauvreté de son costume, on sortait des maisons sur son passage. Les habitants de Saragosse disaient les uns aux autres : Vé aqui el santo ! Vé aqui el santo ! Regardez le saint ! Voilà le saint qui passe. » Les simples prêtres marchent ici sur la trace de leurs évêques. Le régime de l'abbé Carron à Jersey n'est pas d'un jouisseur. « Mon appartement sera nu, dit-il dans son règlement ; mon lit sans rideaux, formé seulement de quelques planches recouvertes d'une simple toile, d'un drap et d'une couverture ; mon oreiller sera une pierre. Tout au plus je me permettrai de la couvrir d'un peu de paille. La montre que j'ai m'étant fort utile, à cause du réveil-matin qu'elle renferme, je la garderai jusqu'à ce que je sois parfaitement habitué à me lever tous les jours à quatre heures. Alors je la donnerai à mes bons amis les pauvres. Ma boisson ne sera que de l'eau et je tâcherai de jeûner tous les jours pendant le reste de ma vie ¹. »

Ne nous étonnons pas que de telles vertus aient forcé l'admiration du monde. Un contemporain a pu écrire : « C'était un beau spectacle que celui que présentaient trente mille ecclésiastiques jetés sur des terres étrangères, sans autre frein que celui de leurs devoirs, et ne manquant à aucun. » Le célèbre Burke se fait, dans une lettre adressée à M. de Boisgelin et rendue publique, l'écho des sentiments que la conduite de l'épiscopat, en particulier, inspirait à ses concitoyens. « Votre Église, lui dit-il, dont les lumières furent l'ornement du monde chrétien dans sa

1. En 1800 nous trouvons M. de Coucy, évêque de la Rochelle, habitant le prieuré des Dominicains de Guadalajara. Le grand nombre des évêques réfugiés en Italie étaient dans des couvents. « La prière, l'étude et la retraite ne peuvent être bien facilitées que dans une maison religieuse où il y a une bibliothèque. » (THEINER, II, 328.) La vie commune fut souvent l'existence du clergé secondaire en Espagne, en Italie, à Munster, et

prospérité, est plus brillante encore dans ses infortunes, aux yeux de ceux qui savent juger. Jamais un si grand nombre d'hommes n'a fait paraître une constance aussi irréprochable, un désintéressement aussi manifeste, une humilité aussi magnanime, tant de dignité dans sa patience, et tant d'élévation dans le sentiment de l'honneur... Des siècles n'ont point fourni autant de nobles exemples que la France en a produit dans l'espace de deux années. Il est honteux de chercher le mérite dans l'antiquité pour l'y admirer, et d'être en même temps insensible aux objets qui sont sous nos yeux. La France est dans une déplorable situation quant à son état moral et politique ; mais il semble qu'il est dans l'ordre de l'économie générale du monde que, lorsque les plus grands et les plus détestables vices dominant, les vertus les plus distinguées et les plus éminentes lèvent plus fièrement la tête ; ce n'est plus le temps de la médiocrité. » Le fameux Pitt, le premier ministre de l'Angleterre, rendit au clergé français du haut de la tribune nationale ce solennel témoignage : « Peu de personnes oublieront la piété, la conduite irréprochable, la longue et douloureuse patience de ces hommes respectables. Jetés tout à coup au milieu d'une nation étrangère, différente par sa religion, sa langue, ses mœurs, ses usages, ils se sont concilié le respect et la bienveillance de tous par l'uniformité d'une vie remplie de piété et de décence. Le pays qui les a reçus a été favorisé du ciel. Dans les malheurs particuliers et publics que la plupart des autres pays ont éprouvés, la Providence a comblé l'Angleterre de gloire et d'honneur. La paix a régné dans ses palais, l'abondance dans ses cités. Tous les climats ont

même en Angleterre, comme nous l'avons vu pour Winchester. — Une relation parlant, en 1795, du millier de prêtres français présents à Fribourg, dit : « Presque tous ces réfugiés se sont jetés dans la haute dévotion et tâchent de charmer leur ennui par des pratiques religieuses. » BEUCHOT, *op. cit.*, pp. 29, 30 ; *Vie de l'abbé Carron*, II, 13-18 ; LOTH, II, pp. 110, 612, 613 ; DELBREL, *loc. cit.*

été tributaires de son commerce et toutes les mers ont été illustrées par ses victoires ¹. »

En Suisse, pays protestant comme l'Angleterre, mêmes préventions contre le clergé catholique à son arrivée; bientôt, quand on l'a vu de près, mêmes témoignages d'estime et de vénération que ceux recueillis en Angleterre ².

Les pays catholiques font écho à ces voix d'hétérodoxes. De partout arrivent les témoignages de la vénération qui entoure le clergé français. L'archevêque de Ferrare, voyant venir à lui M. de Bausset de Roquefort, évêque

1. Ces paroles furent prononcées par Pitt, au parlement d'Angleterre, en 1799. « Notre sort, dit-il, est d'être les témoins de la révolution la plus terrible que l'Europe chrétienne connaisse. Une nouvelle race, ennemie de la religion, s'est élevée, et depuis Rome jusqu'en Hongrie, elle a ébranlé tous les trônes et attaqué tous les autels. Une de leurs premières atrocités a été le massacre d'une grande partie de leur clergé, et le bannissement presque total de celui qui restait. » Pitt raconte ensuite ce que l'Angleterre a fait pour le clergé réfugié dans ce pays. — « Ce n'est pas sans peine, écrit l'abbé Baston (*loc. cit.*, II, 42-43), qu'on parvint à s'établir à ce haut degré de bonne réputation. Nous eûmes des préjugés à vaincre. La malveillance avait précédé notre arrivée, et des presbytériens avaient semé contre nous des calomnies de plus d'un genre. Le clergé de France, réfugié en Angleterre, les détruisit d'autant plus sûrement qu'il les ignorait, et qu'il n'employa, pour y parvenir, qu'une conduite régulière et soutenue, sans savoir même qu'il en eût si particulièrement besoin. » Baston cite plusieurs preuves de ces préventions et de ces retours de l'opinion. — L'abbé Gaudemetz donne cet extrait d'un sermon prêché à Londres, le 1^{er} janvier 1794, par le chapelain de la chapelle royale de Bavière. « Un œil jaloux, disait-il, a épié la conduite de ces légions de confesseurs : qu'a-t-il découvert ? Une uniformité de conduite, un même esprit de douceur, de patience et de piété. Il les a vus se conduire d'une manière digne de leur vocation, se montrer partout des ministres irréprochables, ne donner de scandale à personne et ne laisser échapper aucun mot de plainte ou de murmure contre leurs persécuteurs ; en un mot, il a vu en eux des modèles de patience dans leurs peines, dans leurs tribulations et dans leurs adversités. Sans doute, en ce moment, leur détresse est extrême ; mais ils ont pour eux le témoignage d'une bonne conscience, convaincus qu'ils sont que le Père céleste les traite comme ses enfants, et qu'après les épreuves qui affligent maintenant leurs âmes, ils goûteront ensuite les plus doux fruits de sa justice. »

2. « Ils avaient trouvé en arrivant en Suisse presque tous les esprits prévenus contre eux, et c'est uniquement par leur conduite qu'ils étaient parvenus à dissiper les préjugés haineux dont la Révolution les avait entourés. Partout où j'ai voyagé, en Suisse, en Allemagne, en Espagne et ailleurs, ils étaient l'objet de la vénération publique par la dignité avec laquelle ils supportaient les privations de l'exil, par la pureté de leurs mœurs et leur hauteur d'âme dans le malheur. » LAMBERT, *op. cit.*, pp. 155, 156. — Voir aussi, sur les vertus du clergé réfugié en Suisse, BEUCHOT, p. 29 et passim; sur le clergé réfugié à Münster, JÉROME, *op. cit.*, p. 22.

de Fréjus, s'écriait : « Mes vœux sont satisfaits, puisque je possède enfin l'un des prélats de l'Église gallicane, qui ont mieux aimé abandonner leur fortune, leur patrie, et s'exposer à toutes les rigueurs de la persécution, plutôt que de manquer à la foi de Jésus-Christ. »

Le pontife qui surpassa tous les autres en admiration, comme il les surpassa en dévouement pour l'Église gallicane, fut l'évêque d'Orense, en Espagne, Pierre de Quedo, dont le nom, vénéré encore dans son pays, mérite de ne jamais périr dans le souvenir et la reconnaissance du clergé français. Avec quel enthousiasme il s'écriait en voyant arriver à lui les malheureux exilés : « Il n'est en Europe aucune des Églises du Christ, il n'est aucun endroit dans l'Univers, où ne soit arrivé le bruit des travaux, des tribulations, des souffrances, des luttes à mort, qui viennent d'illustrer les évêques, les prêtres et tous les membres du clergé de France. Nous prenons donc sous notre protection, nous vénérons tous ces confesseurs qui, après tant de siècles écoulés, nous montrent, non une légère esquisse, mais une parfaite et vivante reproduction de la ferveur du christianisme primitif..., qui ont combattu pour les droits de Dieu et de l'Église, qui, sommés de se souiller par un serment sacrilège et de trahir la cause de Dieu, ont mieux aimé laisser leurs richesses, leur patrie, les honneurs du monde, et même sacrifier leur vie. Prêtres français qui êtes restés fidèles à Dieu, qui avez bien mérité de l'Église universelle, vous êtes aujourd'hui l'ornement de l'Espagne; son clergé estime que votre compagnie le grandit et l'illustre; ses évêques vous reçoivent et vous traitent, non en hôtes et en étrangers, mais en concitoyens des saints, en serviteurs et en enfants de la maison de Dieu, en ministres fidèles, en frères et en fils bien-aimés. » Ce lyrisme, cet enthousiasme, qui se traduit bientôt en des prodiges de charité accomplis par l'évêque d'Orense, prouvent quel retentissement uni-

versel avaient eu les malheurs du clergé de France, et quelle estime profonde, quelle admiration, quelle vénération, son courage, son renoncement et ses vertus lui avaient conquises dans le monde. L'évêque d'Orense eut un jour l'occasion d'exprimer ses sentiments avec une spirituelle délicatesse à un prélat français. Ayant reçu une mitre tressée de feuilles de palmier, il l'envoya à un confesseur de la foi, l'évêque de la Rochelle, réfugié en Castille, avec ce mot charmant : « On m'a donné une mitre de *palme* ; j'ai voulu l'essayer à ma tête, et elle n'y va pas du tout. Quoique de loin, j'ai pris les dimensions de la vôtre, et j'ai vu que ma mitre était à sa juste mesure ¹. »

De tous les exemples de vertu donnés au monde par le clergé français émigré, aucun peut-être n'eut autant d'éclat que l'austérité des Trappistes dans les lieux d'exil où les poussa la Révolution. Ces religieux, chassés de la Maison-Dieu, près de Mortagne, trouvèrent un asile en Suisse, à la Valsainte, dans un couvent de Chartreux en ruines. Ce couvent essaima en Belgique, en Piémont, en Allemagne, et jusqu'en Espagne où s'ensevelit l'un des plus brillants gentilshommes de l'armée de Condé, ce Charles Clausel de Coussergues, en religion Fr. Jean Climaque, dont Chateaubriand, dans le *Génie du Christianisme*, a raconté la conversion et publié les admirables lettres. Sur divers chemins de l'Europe, en particulier en Suisse, en Westphalie, en Bavière, en Autriche, on vit défiler sur trois colonnes, sous la haute direction de dom Augustin de Lestrange, d'abord les Trappistines pour lesquelles la princesse Louise de Condé, Trappistine elle-même, avait demandé à l'empereur Paul I^{er} un

¹. THEINER, II, 1-3, donne le texte latin de la lettre de l'évêque d'Orense. — *Mémoires d'Auribeau*; P. DELBREL, *loc. cit.* — Voir dans la notice sur le dernier évêque de Dax par GIROT DE LA VILLE (p. 131-138) les touchantes lettres échangées entre M. de la Neufville et Pierre de Quevedo, évêque d'Orense.

asile en Russie, puis les religieux de chœur et frères convers, puis les enfants formant l'école avec leurs professeurs. Procession vivante d'une règle plus austère que celle de Rancé, dont l'observance ne fut pas plus interrompue sur les routes, sur les chariots, que dans les haltes ou les séjours plus ou moins prolongés. Tout contact avec les religieux qui leur donnaient l'hospitalité était évité avec soin, pour écarter la moindre tentative de relâchement qu'aurait pu provoquer l'exemple d'une vie moins sévère. Le monde restait stupéfait devant cet étrange spectacle de vertus monastiques et, nous pouvons l'ajouter, de vertus françaises. « Passer toute une matinée sans boire, vingt-quatre heures et quelquefois plus sans manger, dit un contemporain, paraît aux Germains quelque chose d'extraordinaire, et à peine osent-ils en croire leurs propres yeux. Ils sont déjà doublés en nombre, mais la plupart de leurs prosélytes sont des Français ou des Italiens : les Allemands ne regardent encore que de loin cette terre promise ¹. » Nous terminons par ce trait héroïque l'histoire des souffrances et des vertus du clergé français dans l'exil.

¹. C. GAILLARDIN, *Les Trappistes ou l'Ordre de Cîteaux au XIX^e siècle*, t. II, passim. — *Journal d'émigration de l'abbé Henry*.

Bernis ne croit pas au désintéressement des puissances. — « On ne fait rien pour rien en ce monde. » — Ses défiances contre elles et contre les « têtes folles » qui s'agitent autour des princes français.

I

Les pages qui précèdent nous ont montré les évêques exilés aux prises avec les difficultés de vivre. Mais la question de subsistance ne pouvait les absorber. Dans leur fierté, ils auraient tous souscrit à ces paroles de la vicomtesse de Noailles : « J'ai toujours remarqué que les regrets donnés au matériel ne se montraient vivement que dans les parvenus. » Ils emportaient au cœur à l'étranger deux sollicitudes plus hautes, deux grands amours, l'amour du pays et l'amour de l'Église. Aussi allaient-ils diriger invinciblement leurs regards vers la terre de France.

Dans la lutte contre la constitution civile du clergé, l'héroïque défense d'une cause divine avait élevé les évêques à une singulière hauteur. Il leur était bien difficile de s'y maintenir, et de ne point ajouter des préoccupations d'un autre ordre à leurs combats pour l'unité catholique. Nous voulons parler de la question politique. Ce serait fâcheux pour leur mémoire si on pouvait les confondre avec les émigrés, si, dans leur hostilité contre la constitution civile du clergé, le pontife avait servi de masque au gentilhomme. Mais nous avons prouvé que dans leurs mandements la foi parlait plus haut encore que l'honneur, que les conditions dans lesquelles s'effectuait leur départ de France faisaient d'eux moins des émigrés que des proscrits.

Est-ce à dire que chez eux l'évêque ait absorbé le royaliste ? Nullement, et il faut ici convenir qu'ils avaient bien le droit de rester fidèles aux Bourbons, lorsqu'on entend Danton et Robespierre faire encore profession de monar-

chisme dans les premiers mois de 1792¹. On ne pouvait demander l'indifférence ou la neutralité en matière politique à des prélats que nous avons vus dans l'ancien régime si mêlés à toutes les administrations, à tous les grands intérêts de la nation, en même temps si profondément attachés à leur roi. Eux, dont les prédécesseurs ont fait la France, les voilà chassés de France. Ils ont été poursuivis dans leur retraite par la haine de leurs ennemis, par les injures tombées de la tribune française. « Partez, leur criait la Législative ; le sol de la liberté est fatigué de vous garder. Nous vous nourrirons, s'il le faut, chez l'étranger, trop heureux de nous débarrasser de vous à quelque prix que ce puisse être... Partez, mais dans quelque partie du monde que vous portiez vos pas, mettez toujours entre vous et nous la plus haute des montagnes ou le plus large des fleuves. Oh ! quelle fête pour la liberté que le jour de votre départ ! quel soulagement pour la patrie, lorsqu'elle aura vomie de ses entrailles le poison qui la dévore² ! »

Un congé donné en ces termes n'est point de nature à rafraîchir l'amitié ; et lorsque, après avoir spolié au dedans, on détrouse encore à la frontière des malheureux proscrits, allégeant leur bourse des quelques louis qu'ils avaient pu recueillir pour les besoins de l'exil, on ne peut guère s'attendre aux bénédictions des victimes.

Qu'on se représente ces évêques obligés de quitter leur pays, leur famille, leur troupeau, de se réfugier en Angleterre, en Espagne, en Suisse, en Italie, en Allemagne : il est facile de deviner les sentiments qui se pressaient dans leur âme. On a beau être calme, résigné, et s'exhorter à l'impartialité par des motifs de justice, par intérêt pour son troupeau, par l'esprit de modération qui convient

1. Cf. Edmond Biré, *Journal d'un bourgeois de Paris pendant la Terreur*, ch. v et vi.

2. Discours de François de Nantes à la Législative, 5 mai 1792.

Bernis ne croit pas au désintéressement des puissances. — « On ne fait rien pour rien en ce monde. » — Ses défiances contre elles et contre les « têtes folles » qui s'agitent autour des princes français.

I

Les pages qui précèdent nous ont montré les évêques exilés aux prises avec les difficultés de vivre. Mais la question de subsistance ne pouvait les absorber. Dans leur fierté, ils auraient tous souscrit à ces paroles de la vicomtesse de Noailles : « J'ai toujours remarqué que les regrets donnés au matériel ne se montraient vivement que dans les parvenus. » Ils emportaient au cœur à l'étranger deux sollicitudes plus hautes, deux grands amours, l'amour du pays et l'amour de l'Église. Aussi allaient-ils diriger invinciblement leurs regards vers la terre de France.

Dans la lutte contre la constitution civile du clergé, l'héroïque défense d'une cause divine avait élevé les évêques à une singulière hauteur. Il leur était bien difficile de s'y maintenir, et de ne point ajouter des préoccupations d'un autre ordre à leurs combats pour l'unité catholique. Nous voulons parler de la question politique. Ce serait fâcheux pour leur mémoire si on pouvait les confondre avec les émigrés, si, dans leur hostilité contre la constitution civile du clergé, le pontife avait servi de masque au gentilhomme. Mais nous avons prouvé que dans leurs mandements la foi parlait plus haut encore que l'honneur, que les conditions dans lesquelles s'effectua leur départ de France faisaient d'eux moins des émigrés que des proscrits.

Est-ce à dire que chez eux l'évêque ait absorbé le royaliste ? Nullement, et il faut ici convenir qu'ils avaient bien le droit de rester fidèles aux Bourbons, lorsqu'on entend Danton et Robespierre faire encore profession de monar-

chisme dans les premiers mois de 1792¹. On ne pouvait demander l'indifférence ou la neutralité en matière politique à des prélats que nous avons vus dans l'ancien régime si mêlés à toutes les administrations, à tous les grands intérêts de la nation, en même temps si profondément attachés à leur roi. Eux, dont les prédécesseurs ont fait la France, les voilà chassés de France. Ils ont été poursuivis dans leur retraite par la haine de leurs ennemis, par les injures tombées de la tribune française. « Partez, leur criait la Législative ; le sol de la liberté est fatigué de vous garder. Nous vous nourrirons, s'il le faut, chez l'étranger, trop heureux de nous débarrasser de vous à quelque prix que ce puisse être... Partez, mais dans quelque partie du monde que vous portiez vos pas, mettez toujours entre vous et nous la plus haute des montagnes ou le plus large des fleuves. Oh ! quelle fête pour la liberté que le jour de votre départ ! quel soulagement pour la patrie, lorsqu'elle aura vomé de ses entrailles le poison qui la dévore² ! »

Un congé donné en ces termes n'est point de nature à rafraîchir l'amitié ; et lorsque, après avoir spolié au dedans, on détrousse encore à la frontière des malheureux proscrits, allégeant leur bourse des quelques louis qu'ils avaient pu recueillir pour les besoins de l'exil, on ne peut guère s'attendre aux bénédictions des victimes.

Qu'on se représente ces évêques obligés de quitter leur pays, leur famille, leur troupeau, de se réfugier en Angleterre, en Espagne, en Suisse, en Italie, en Allemagne : il est facile de deviner les sentiments qui se pressaient dans leur âme. On a beau être calme, résigné, et s'exhorter à l'impartialité par des motifs de justice, par intérêt pour son troupeau, par l'esprit de modération qui convient

1. Cf. Edmond Biré, *Journal d'un bourgeois de Paris pendant la Terreur*, ch. v et vi.

2. Discours de François de Nantes à la Législative, 5 mai 1792.